



Demande de dates de congés d'été

Par **fufu44**, le **06/02/2009** à **18:23**

Bonjour!

Je viens de recevoir ma feuille de demande de congés. Mon directeur y stipule qu'il n'accorde pas de congés entre le 5/07 et le 23/08. Ma femme travaillant dans une école c'est la seule période où notre famille se retrouve en vacances ensemble... A-t'il le droit de m'imposer des dates? De plus, je n'ai le droit qu'à 2 semaines consécutives. Est-ce légal?

Merci de m'aider à éclaircir tout ça.

PS: j'ai 20 ans d'ancienneté et c'est la 1ere fois que ça arrive!

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **18:44**

bonsoir,

[fluo]. A-t'il le droit de m'imposer des dates? oui

[/fluo]

[fluo]

De plus, je n'ai le droit qu'à 2 semaines consécutives. Est-ce légal?[/fluo] oui

un petit peu de lecture en ce vendredi soir... ou vous constaterez que c'est l'employeur seul qui décide des congés :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/conges-absences->

[du-salarie/conges-payes.html](#)

si question.. je suis là....

et ou va t'on dans le monde du travail ????? plus de congés d'été ? pas plus de 15 jours ? les patrons reprennent le dessus !!

désolée c'était mon coup de gueule du vendredi soir....

Par **fufu44**, le **06/02/2009** à **21:26**

Merci pour ta réponse...même si j'en espèrais une autre!!! une qui aurait été de mon côté quoi!!

D'accord avec ton coup de gueule!

Par contre, est-ce toujours valable car ce n'est pas le patron (enfin The Big Boss) il est "juste" directeur et que je n'ai rien signé à ce sujet?

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **21:38**

désolée pour la mauvaise nouvelle... bon week end quand même !!

disons que le big boss ne pouvant pas tout gérer, il a du donner pouvoir à ton directeur... donc c'est valable....

je sais c'est pas juste..

pourquoi pas de vacances l'été ?? période de boulot intense ???

Par **fufu44**, le **07/02/2009** à **16:14**

je bosse dans la "marée" l'été est une bonne période de travail mais pas pire qu' à Noël...période où je n'ai pas le droit de faire de pause!

Le truc c'est qu'il vient juste de nous le pondre!!!! En 19 ans: ça n'était jamais arrivé!!! D'où ma grande surprise!

En tout cas un grand merci pour tes renseignements!

Bon week-end

Fufu